

Porrentruy, le 18 octobre 2022

Communiqué de presse

Brigandage qualifié survenu le 3 novembre 2021 à Bassecourt – Vaste opération policière menée en France conjointement avec les autorités suisses

Dans la soirée du 3 novembre 2021, à Bassecourt, six personnes attendaient le directeur d'une entreprise de la place à son domicile. Ce dernier à peine arrivé devant son domicile, ils le menaçaient au moyen d'armes à feu, pénétraient à l'intérieur du domicile puis prenaient l'ensemble de la famille en otage. Ils les emmenaient en voiture jusqu'à l'entreprise où ils attendaient la fin du service de sécurité pour pénétrer à l'intérieur et y dérober des matières premières, notamment de l'or, dans des quantités que l'enquête devra déterminer. Durant tout ce laps de temps, la famille de l'entrepreneur était maintenue en otage sous la menace d'armes dans un véhicule à l'extérieur de l'entreprise.

Une fois les matières dérobées, les individus partaient au volant de trois véhicules, dont celui de l'entrepreneur. Les membres de la famille étaient abandonnés dans une forêt à proximité de Bourrignon en n'ayant subi aucune lésion corporelle mais fortement choqués. Ils étaient pris en charge par une cellule spécialisée. Les auteurs repartaient au volant de leurs deux véhicules. Le véhicule de l'entrepreneur était abandonné.

L'enquête menée sous la forme d'une équipe commune d'enquête entre la France et la Suisse et supervisée par Eurojust, était conduite par l'office central de lutte contre le crime organisé (OCLCO) à Paris, la direction territoriale de police judiciaire de Lyon et de Dijon, le service de police judiciaire de Besançon. Rapidement, des liens pouvaient être faits avec le brigandage survenu au Locle le 6 janvier 2022 et donnant suite à une course-poursuite jusqu'à Pontarlier aboutissant à l'interpellation de deux personnes.

Les investigations des équipes communes d'enquête créées entre la France et les autorités jurassiennes et entre la France et les autorités neuchâteloises confirmaient les liens entre ces deux attaques et permettaient d'identifier une équipe mobile et polyvalente principalement basée dans la région Rhône-Alpes. Les malfaiteurs se procuraient des voitures de grosses cylindrées et se positionnaient en amont dans un logement conspiratif à proximité de la frontière Suisse pour effectuer les repérages et avant de lancer leurs raids nocturnes.

Au terme des investigations de près d'une année avec des échanges quotidiens au sein des équipes communes d'enquête, l'opération qui mobilisait 60 enquêteurs avec l'appui de la brigade de recherche et d'intervention (BRI), du RAID et des inspecteurs de police judiciaire jurassiens et neuchâtelois était déclenchée dans toute la France le 10 octobre et permettait d'interpeller 14 individus. Plusieurs voitures, trois armes volées, une balise et des produits stupéfiants étaient saisis en perquisition.

Six individus âgés de 23 à 51 ans, cinq hommes et une femme, étaient présentés devant le magistrat instructeur à l'issue et placés en détention.

L'excellente coopération transfrontalière est à saluer car elle a permis d'aboutir à la réussite de cette opération et démontre l'efficacité de la poursuite pénale d'actes criminels commis sur territoire helvétique par des citoyens étrangers. La création d'une équipe commune d'enquête entre la Suisse et la France était une première pour les autorités jurassiennes et cet outil a démontré son efficacité.

Nicolas Theurillat

Procureur général

*Personne de contact : Nicolas Theurillat, Procureur général, 032 420 33 30 (heures de bureau)
ou 032 420 65 65 (en dehors des heures de bureau)*